

Aide-mémoire acheteur

à prévoir dès la signature de
l'acceptation de l'acte de vente
(Promesse d'achat)

Étant très consciente de votre horaire chargé, ce petit aide-mémoire a été préparé pour vous faciliter la tâche.

- ☐ Prévoir un rendez-vous à l'institution financière pour signer le prêt dès que l'acceptation de la promesse d'achat est signée. Il est important de prendre le rendez-vous le plus tôt possible pour ne pas retarder la signature de l'acte de vente.
- ☐ Déterminer le choix du notaire dès que vous faites une promesse d'achat.
- ☐ Prévoir un rendez-vous chez le notaire pour signer l'acte de garantie hypothécaire. Le notaire vous expliquera aussi, le certificat de localisation. Ce rendez-vous se fait seul avec le notaire, seulement les acheteurs y assistent.
- ☐ Prévoir un rendez-vous chez le notaire pour signer l'acte de vente. Le vendeur, le ou les courtiers et les acheteurs sont habituellement présents.
- ☐ Assurer la nouvelle propriété pour la date de l'acquisition (L'acte de vente) et faire suivre une copie au notaire avant la date de transaction.
- ☐ Plusieurs informations à transmettre à votre assureur se retrouvent dans la fiche descriptive, à déclaration du vendeur et le rapport d'inspection (au besoin, nous pourrions faire suivre ces documents à votre assureur pour vous, afin de faciliter la transmission d'informations).
- ☐ Apporter 2 preuves d'identité avec photo.
- ☐ Apporter un chèque pour les ajustements des taxes.
- ☐ Prévoir les fonds nécessaires aux ajustements des taxes municipale et scolaire.
- ☐ Apporter un chèque pour les honoraires du notaire.
- ☐ Aller au bureau de poste après la signature de l'acte de vente pour faire le transfert de responsabilité dans le cas d'une boîte postale. Poste Canada pourrait exiger une preuve d'achat comme l'acte de vente ainsi que des frais d'environ 50 \$ seront demandés. Si vous achetez une résidence secondaire, pour recevoir votre courrier nous vous suggérons de donner la même adresse que la résidence principale.
- ☐ Vous devez aviser Hydro Québec, la journée après votre déménagement, que vous ne serez plus responsable de la facture. **IMPORTANT** : veuillez attendre que l'acte de vente soit signé pour aviser Hydro Québec.

IMPORTANT: Le notaire va communiquer avec vous à la dernière minute. Pour avoir l'heure exacte du rendez-vous, veuillez communiquer avec lui.

Contactez-moi dès aujourd'hui